

**COMITÉ CONSULTATIF EHDAA –  
COMMISSION  
2010-2011**

---

**Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif EHDAA-Commission tenue le mercredi  
20 octobre 2010 à 19 h 30 à la salle La Chapelle de la Commission scolaire des Découvreurs**

---

**Présences**

**Représentants des parents**

Claudia Hamel	Maryse Girard
Stéphanie Cantin	Johanne Kirouac
Lucie Lépine	Antoinette Alexandre
Louise Cloutier	Richard Pouliot
Pauline Ratté	

**Représentante du personnel de direction des écoles**

Natalie Blais

**Représentant de la direction**

Alain St-Pierre

**Personne-ressource**

Paule Mercier

**Représentante des professionnels**

Dominique Roy

**Représentants des enseignants**

Éric Cantin

**Absences**

**Représentants des parents**

Nathalie Canuel  
Natacha Deschênes  
Marie-France Dionne  
Cynthia Paradis  
Francine Raymond

**Représentants du personnel de soutien**

Anie Lavoie

**Représentante des organismes**

Karine Lévesque

**Représentants des enseignants**

## **Ordre du jour**

1. *Accueil*
2. *Intervention du public*
3. *Adoption de l'ordre du jour*
4. *Rôle du Comité consultatif EHDAA-Commission (document 1)*
5. *Composition du Comité consultatif EHDAA-Commission (document 2) et liste des membres (document 3)*
6. *Règles de régie interne – présentation et adoption (document 4)*
7. *Règles de délibération – présentation et adoption (document 5)*
8. *Élection*
  - 8.1 *Nomination d'une ou d'un président d'élection*
  - 8.2 *Détermination de la procédure d'élection*
  - 8.3 *Élection à la présidence*
  - 8.4 *Élection à la vice-présidence, à la trésorerie et au secrétariat*
9. *Désignation du ou de la représentante au Comité de parents (art. 189.2 LIP)*
10. *Désignation du ou de la substitut du ou de la représentante au Comité de parents (art. 189.3 LIP)*
11. *Adoption du procès-verbal du 22 septembre 2010 (document 6)*
12. *Suivi au procès-verbal du 22 septembre 2010 :*
  - 12.1 *Conférence du 27 octobre 2010(document 7)*
  - 12.2 *Retombées de la participation des membres à des formations et à des colloques*
13. *Rapport de la représentante au Comité de parents*
14. *Formulaire d'autorisation ou refus de divulgation des documents nominatifs (document 8)*
15. *Politique de remboursement des dépenses (documents 9 et 10)*
16. *Rapport financier du budget du Comité 2009-2010 (document remis sur place)*
17. *Priorités du Comité consultatif EHDAA – Commission pour l'année 2010-2011 (document 11)*
18. *Projet de planification des rencontres du comité 2010-2011 (document 12)*
19. *Consignation des documents pour les membres du Comité EHDAA (documents 13 et 14)*
20. *Autres points:*
  - 20.1 *Correspondance*
  - 20.2 *Analyse du secteur de l'Ouest*
  - 20.3 *Convention de partenariat*

## **1. ACCUEIL**

Alain St-Pierre souhaite la bienvenue à tous. Par un tour de table, les membres se présentent. Alain St-Pierre animera la rencontre jusqu'à la nomination du président ou de la présidente au point 12.

## **2. INTERVENTION DU PUBLIC**

Il n'y a pas d'intervention du public.

## **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Pauline Ratté et appuyée par Éric Cantin.

## **4. RÔLE DU COMITÉ CONSULTATIF EHDAA-COMMISSION**

Alain St-Pierre présente le document sur les différents rôles du Comité.

## **5. COMPOSITION DU COMITÉ CONSULTATIF EHDAA-COMMISSION ET LISTE DES MEMBRES**

Alain St-Pierre présente la composition du Comité. Le représentant des enseignants est Éric Cantin. La liste des membres du Comité EHDAA sera envoyée dans les écoles, ce qui permettra aux parents de pouvoir rejoindre les membres au besoin. Cette liste est également affichée sur le site Internet de la Commission scolaire.

## **6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE – PRÉSENTATION ET ADOPTION**

Alain St-Pierre fait un survol du document des règles de régie interne.

L'adoption du document *Règles de régie interne* est proposée par Pauline Ratté appuyée par Maryse Girard. Le document est adopté à l'unanimité.

## **7. RÈGLES DE DÉLIBÉRATION – PRÉSENTATION ET ADOPTION**

L'adoption du document *Règles de délibération* est proposée par Claudia Hamel appuyée par Johanne Kirouac. Le document est adopté à l'unanimité.

## **8. ÉLECTION**

### **8.1 Nomination d'une ou d'un président d'élection**

Alain St-Pierre agira comme président d'élection.

## **8.2 Détermination de la procédure d'élection**

Alain St-Pierre explique la procédure.

Toute personne peut manifester son intérêt ou proposer un membre. On demande leur intérêt aux personnes proposées selon l'ordre inverse des propositions. S'il y a plus d'une candidature pour un poste, on procédera par élection.

## **8.3 Élection à la présidence**

Avant de procéder aux mises en candidature, Johanne Kirouac, présidente sortante, décrit les mandats et fonctions de la présidence.

Richard Pouliot propose Louise Cloutier.  
Louise Cloutier propose Claudia Hamel.  
Johanne Kirouac propose Richard Pouliot.

Richard Pouliot décline la mise en candidature.  
Claudia Hamel accepte la mise en candidature.  
Louise Cloutier décline la mise en candidature.

Claudia Hamel est élue présidente du comité.

## **8.4 Élection à la vice-présidence, à la trésorerie et au secrétariat**

Louise Cloutier propose Lucie Lépine.  
Maryse Girard propose Stéphanie Cantin.  
Claudia Hamel propose Antoinette Alexandre.  
Richard Pouliot propose Johanne Kirouac.

Johanne Kirouac refuse sa mise en candidature.  
Antoinette Alexandre refuse sa mise en candidature.  
Stéphanie Cantin refuse sa mise en candidature.  
Lucie Lépine accepte sa mise en candidature et est élue à l'unanimité.

Lucie Lépine est élue vice-présidente du comité.

## **9. DÉSIGNATION DU OU DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS (art. 189.2 LIP)**

Les membres procèdent aux mises en candidature pour ce poste.

Stéphanie Cantin pose sa candidature et est élue à l'unanimité au poste de représentante au comité de parents.

## **10. DÉSIGNATION DU OU DE LA SUBSTITUT DU OU DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS (art. 189.3 LIP)**

Les membres procèdent aux mises en candidature pour ce poste.

Johanne Kirouac manifeste son intérêt et est élue à l'unanimité au poste de substitut de la représentante au Comité de parents.

*Claudia Hamel, à titre de présidente élue, anime la rencontre à partir du point 11.*

## **11. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 SEPTEMBRE 2010**

L'adoption du procès-verbal est proposée par Richard Pouliot, appuyée par Maryse Girard.

## **12. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 22 SEPTEMBRE 2010**

### **12.1 Conférence du 27 octobre 2010**

La conférence sera donnée par madame Sonia Côté du Groupe Ergo Ressource et est intitulée « S'organiser dans son corps, dans sa tête et dans son pupitre ». L'information a été distribuée aux parents.

### **12.2 Retombées de la participation des membres à des formations et à des colloques**

Alain St-Pierre explique que le but premier d'envoyer des membres aux différents colloques est de développer de l'expertise au sein du comité afin de pouvoir apporter une expérience supplémentaire lors des rencontres du comité.

Ce n'est pas le rôle du comité de faire du développement pédagogique. Il revient à la commission scolaire et aux écoles de déterminer le plan de formation des enseignants, du personnel de soutien et des professionnels.

Les membres peuvent proposer des idées; celles-ci sont prises en considération.

## **13. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS**

Maryse Girard donne les grandes lignes discutées au sein de ce comité. Les ateliers pour les devoirs sont présentés dans les écoles secondaires. Une affiche sur l'aide aux devoirs pour les parents est à l'impression et sera distribuée dans les écoles.

## **14. FORMULAIRE D'AUTORISATION OU DE REFUS DE DIVULGATION DES DOCUMENTS NOMINATIFS**

Alain St-Pierre invite les membres à remplir ce formulaire et à le lui remettre le plus tôt possible.

## **15. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES**

Alain St-Pierre explique les formulaires concernant les remboursements de dépenses.

## **16. RAPPORT FINANCIER DU BUDGET DU COMITÉ EHDAA-COMMISSION POUR L'ANNÉE 2009-2010**

Document déposé sur place. Alain St-Pierre explique les grandes lignes du budget.

Dominique Roy propose l'adoption du budget, appuyé par Stéphanie Cantin.

## **17. PRIORITÉS DU COMITÉ CONSULTATIF EHDAA- COMMISSION POUR L'ANNÉE 2008-2009**

Alain St-Pierre propose qu'à la suite de la lecture du document sur les priorités suggérées pour 2010-2011, on fasse un tour de table pour connaître les priorités de chacun et pour identifier les ajouts possibles.

Pour faire suite aux suggestions faites, une liste mise à jour sera déposée à la prochaine rencontre du comité.

## **18. PROJET DE PLANIFICATION DES RENCONTRES DU COMITÉ 2010-2011**

Les dates suggérées dans le projet de planification sont acceptées. Les priorités seront distribuées au calendrier et déposées à la rencontre du mois de décembre.

## **19. CONSIGNATION DES DOCUMENTS POUR LES MEMBRES DU COMITÉ EHDAA**

Paule Mercier explique aux membres la façon d'accéder à la communauté «EHDAA» sur le *Portail*. Le document 14 explique la procédure pour accéder aux informations relatives au comité. Pour les nouveaux membres, on doit créer un mot de passe, les anciens membres utilisent leur mot de passe existant.

Les documents papier seront limités aux documents remis pour les rencontres du comité. Tout autre document sera déposé sur le *Portail*.

## **20. AUTRES POINTS**

### **20.1 Correspondance :** Aucune correspondance n'a été reçue.

Un colloque de l'AQIS, aura lieu les 5 et 6 novembre. Aucun membre n'a indiqué sa disponibilité jusqu'à présent. L'information sera transmise via courriel. Un membre du comité est invité à participer à ce colloque. Les frais seront assumés par le comité.

## **20.2 Analyse du secteur de l'Ouest :**

Alain St-Pierre explique les trois intentions votées lors du conseil des commissaires le 29 septembre dernier. Les documents relatifs à ces intentions sont disponibles sur le site de la commission scolaire.

Les consultations publiques auront lieu les 8, 9 et 10 novembre. Le dépôt des mémoires est prévu pour le 29 octobre au plus tard.

### Résolution C.C.EHDAA-201010-1

Il est proposé par Maryse Girard, appuyée par Antoinette Alexandre, de demander à la Commission scolaire que le service aux élèves HDAA du secteur ouest, intégrés ou non, soit maintenu suite aux décisions prises dans le dossier de l'analyse du secteur ouest, et qu'une attention particulière soit portée à l'information qui sera transmise aux parents de ces élèves.

## **20.3 Convention de partenariat**

Alain St-Pierre fait le suivi sur ce dossier.

Maryse Girard propose la levée de l'assemblée à 21 h 58.

Claudia Hamel, présidente

Natalie Blais, secrétaire